



HAL
open science

Racine, Mme de Maintenon et Saint-Cyr : les traditions historiographiques de la maison royale face aux correspondances

Anne Piéjus

► **To cite this version:**

Anne Piéjus. Racine, Mme de Maintenon et Saint-Cyr : les traditions historiographiques de la maison royale face aux correspondances. Nathalie Grande; Mathieu Da Vinha. "Toute la cour était étonnée". Madame de Maintenon ou l'ambition politique au féminin, Presses universitaires de Rennes, pp.45-55, 2022, Histoire. halshs-03663525

HAL Id: halshs-03663525

<https://shs.hal.science/halshs-03663525v1>

Submitted on 17 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PREPRINT

Anne PIÉJUS

« Racine, Mme de Maintenon et Saint-Cyr. Les traditions historiographiques de la Maison royale face aux correspondances », *In "Toute la cour était étonnée". Madame de Maintenon ou l'ambition politique au féminin*, Actes coll. Versailles, 2019, éd. N. Grande et M. Da Vinha, Rennes, P.U.R., 2022, p. 45-55.

Évoquer M^{me} de Maintenon éducatrice et commanditaire d'œuvres dramatiques pour les demoiselles de Saint-Cyr, c'est faire face à une légende, ou plutôt à des légendes, les unes noires, les autres dorées, qui s'interposent comme autant de biais dans l'approche du personnage. Sa volonté de maîtriser ce qu'elle laissait à la postérité et la destruction méthodique d'une grande part de ses archives personnelles ont ouvert la voie à des tentatives de reconstitution de ces lacunes et contribué à alimenter un mythe collectif, qui a orienté les premières éditions de ses écrits et notamment de sa correspondance.

Parler de Racine – de l'homme, et non seulement de l'œuvre – est aussi périlleux, et tout particulièrement si l'on s'intéresse à la fin de sa carrière, au moment où, courtisan reconnu, premier auteur dramatique, il prit la plume pour le théâtre de Saint-Cyr. L'image du dramaturge comblé d'honneurs a été longtemps dominée par celle qu'a voulu transmettre son fils Louis, tardivement nuancée par les sources transmises par le secrétaire de son aîné, Jean-Baptiste Racine, dont certaines demeurent toutefois douteuses¹. S'ajoutent, à cette réputation forgée par un benjamin qui a peu connu son père, un certain nombre de filtres historiographiques puissants, à commencer par le statut canonique de Racine et la place qu'il a occupée dans l'enseignement de la littérature : celle-ci a notamment conduit à essentialiser l'œuvre d'un « classique parmi les classiques² », qui nous aurait livré une œuvre géniale irréductible à des actions humaines, et moins encore à des stratégies de carrière. Cette même tradition a favorisé une lecture psychologisante de l'œuvre, qui a fait le fonds de commerce, et le succès, de multiples Lagarde et Michard et, plus généralement, des héritiers de la tradition sainte-beuvienne. Une telle approche, qui a exploité le potentiel pédagogique de la psychologie mais aussi celui des menus faits, a joué un rôle important dans la tradition historiographique et a notamment conduit à multiplier les anecdotes sur la vie de l'auteur, offrant ainsi une postérité inespérée aux premiers écrits hagiographiques, dont le statut de source n'a été que tardivement remis en question.

1. Jusqu'au don des papiers de Louis Vaunois (écrits publiés en 1964) à la BnF en 1998. Voir LESAULNIER, 2017.

2. Sur cette vaste question, voir notamment TOBIN, 2001, EMELINA, 1999, DECLERCO, 2003.

Parmi les nombreuses lectures de la collaboration de Racine avec la Maison royale de Saint-Louis établie à Saint-Cyr et son royal protecteur, l'une est particulièrement présente dans l'historiographie racinienne, bien qu'elle soit aujourd'hui remise en question : l'idée, véhiculée par le plus jeune de ses enfants, d'un grand retour à la piété³. Cette interprétation s'appuie sur des faits réels, parmi lesquels l'écriture d'*Esther* et d'*Athalie* et surtout celle des cantiques spirituels, en 1694, puis le rapprochement avec Port-Royal, après des décennies d'ingratitude pour la maison-mère qui l'avait nourri, formé et élevé. Dans son expression la plus radicale, ou la plus empathique, cette lecture de la vie de Racine lie fortement l'homme à son œuvre – premier écueil. Elle tend par ailleurs à considérer *Phèdre* comme le point ultime de la carrière du dramaturge, et à accorder à *Esther* et à *Athalie* un statut dérogatoire dans sa carrière : des pièces édulcorées dans le fond et dans la forme (brièveté incontestable d'*Esther*), des tragédies pieuses, voire marquées de la sacralité de la piété retrouvée et que leur destination scolaire achève de soustraire à l'examen critique réservé aux tragédies écrites pour la scène parisienne.

À cette tradition historiographique du virage dévot se rattachent, à des degrés divers, l'ensemble des lectures jansénistes de l'œuvre de Racine. S'y oppose, depuis une trentaine d'années, une déconstruction du mythe issue d'une approche sociologique de sa carrière, interprétée comme une trajectoire stratégique, déconstruction à laquelle le succès de Racine se prête tout particulièrement⁴. Plus généralement, on ne peut que souligner les effets du regain des études raciniennes qui, en inscrivant la biographie de l'homme comme la critique de l'œuvre dans des perspectives historiennes, ont mis un terme, au sein de la communauté scientifique, aux lectures mythifiées qui m'intéressent ici, et qui restent pourtant vivaces dans les œuvres de fiction.

Troisième personnage central de cette réflexion, la Maison royale de Saint-Cyr a aussi été l'objet de projections et d'appropriations, et le lieu de cristallisation d'imaginations puissantes. Celles-ci pèsent tout particulièrement sur l'histoire du théâtre musical écrit pour les demoiselles dans la mesure où les premières expériences théâtrales, marquées par le succès d'*Esther* en 1689, ont joué un rôle central dans la construction de l'identité et de la mémoire de la Maison royale. Extraordinairement médiatisées en leur temps, conservées, magnifiées, déformées par l'histoire, les tragédies composées pour les Demoiselles de Saint-Cyr se situent précisément au point de jonction de l'historiographie de Racine, de celle de M^{me} de Maintenon et de celle de Saint-Cyr : un triple héritage historiographique et mémoriel, qui nourrit encore les imaginaires d'aujourd'hui, si l'on en juge par l'abondance de la littérature romanesque et enfantine suscitée par la création d'*Esther* et, dans une moindre mesure, par celle d'*Athalie*⁵.

Il ne paraît dès lors pas inutile de revenir vers les premières constructions hagiographiques, afin de contribuer à analyser le mode et le contexte d'élaboration de cette historiographie partiellement romancée. L'enquête n'a certes pas pour finalité d'intenter un procès en imagination, en hagiographie ou en carence philologique aux érudits qui ont patiemment rassemblé, ordonné, édité et, pour certains, mis sur le marché la très volumineuse correspondance de Françoise d'Aubigné. L'intention est bien plutôt d'interroger

3. Sur les *Mémoires* de Louis Racine, voir notamment FORESTIER, 2003.

4. Tradition qui s'est développée principalement à la suite des travaux d'Alain Viala (VIALA, 1990).

5. On pense en particulier au succès des *Colombes du Roi-Soleil* d'Anne-Marie Desplat-Duc, série de quatorze romans

historiques, publiée par Flammarion de 2005 à 2015, et qui s'est vendue à 500 000 exemplaires. Le premier volume, significativement intitulé *Les Comédiennes de Monsieur Racine*, est entièrement centré sur la création d'*Esther*.

les sources de cette histoire foisonnante et contradictoire, où les détails psychologisant le disputent à la reconstitution historique, et de réévaluer le rôle qu'ont joué ces faux dans l'historiographie croisée de la Maison royale, de M^{me} de Maintenon et de Racine.

Les travaux philologiques collectifs de grande envergure menés ces dernières années autour de la correspondance conservée de M^{me} de Maintenon⁶ autorisent en effet à rouvrir ce dossier, au moment où l'on célèbre le tricentenaire de la naissance de Françoise d'Aubigné. En proposant l'intégralité des lettres identifiées, ils offrent un accès privilégié aux lettres authentiques, et permettent aussi au lecteur de s'orienter dans la riche histoire des réélaborations et de la probable production de faux.

Survalorisée par la tradition critique en raison même de la fortune du théâtre de Saint-Cyr dans l'imaginaire collectif, la relation entre Racine et M^{me} de Maintenon a laissé peu de traces dans leur correspondance respective. Encore faut-il préciser que l'état de conservation des lettres de l'un et l'autre limite considérablement ce type d'enquête. Sans que l'on puisse accorder un crédit aveugle à de telles assertions, rappelons que l'hypothèse d'une correspondance abondante qui aurait délibérément été réduite en cendres a contribué à l'histoire romancée des liens entre Racine, la Maison royale et la fondatrice de celle-ci. Jean Lesaulnier rappelle dans son introduction à la correspondance de Racine l'insistance du secrétaire de Jean-Baptiste Racine sur l'estime dans laquelle M^{me} de Maintenon aurait tenu son père, affirmation étayée par une autre, tout aussi douteuse, selon laquelle de très nombreuses lettres échangées auraient été brûlées⁷. Si l'on s'en tient aux écrits autographes conservés et aux témoignages oculaires de l'entourage direct de l'un et l'autre, leurs échanges écrits semblent en fait avoir été très limités. On ne conserve qu'une lettre de Racine à M^{me} de Maintenon, qui pourrait même ne pas avoir été envoyée⁸. En revanche, et de manière attendue, l'épouse morganatique du roi, devenue un intermédiaire incontournable entre les courtisans et son royal époux, apparaît de manière continue dans les échanges épistolaires de Racine, et tout particulièrement – ce qui n'étonnera pas – dans ses lettres à Boileau. Il s'agit pour l'essentiel de considérations liées à leur charge commune d'historiographes, à la taxation dont les secrétaires royaux furent l'objet, et, en 1696, aux manœuvres entreprises par Racine auprès de Noailles, archevêque de Paris, pour la défense de Port-Royal.

En face, un silence assourdissant. La correspondance active de Françoise d'Aubigné ne cite Racine qu'une seule fois avant la création d'*Esther* en janvier 1689. Il s'agit d'une simple allusion à Boileau et Racine relisant les constitutions de Saint-Cyr. Cette absence n'a rien pour étonner. La trace écrite des relations ne se limite d'ailleurs pas aux lettres, et de nombreux témoignages oculaires complètent ces rares sources épistolaires. Cette place congrue dans une correspondance par ailleurs très abondante paraît cependant emblématique d'un écart saisissant entre la ténuité des sources et le poids de la légende. Car les sources illustrant la relation de M^{me} de Maintenon à Racine sont non seulement rares, mais mêlées à ce que l'on pourrait par commodité appeler des

« faux vraisemblables », qui ont contribué à construire un récit historique quelque peu embelli, et à l'enrichir de multiples anecdotes. Les processus de stratification historique et l'élaboration d'une légende tenace peuvent être illustrés par l'analyse de quelques moments-clefs.

6. MAINTENON, 2009, 2010, 2011a et 2011b.

7. LESAULNIER, 2017, note p. 11-12.

8. RACINE, 2017, lettre 195, p. 564-572. Voir FORESTIER, 2006, p. 814.

Le premier concerne l'image de Racine comme parangon de l'excellence stylistique, plume d'exception, historiographe du roi et rédacteur, en tant que membre de la petite académie, de la légende du portrait peint du roi qui devait prendre place dans la galerie des Glaces du château de Versailles. On dispose d'une copie établie par les dames de Saint-Cyr d'une lettre à M^{me} de Brinon, datable du 3 mai 1686, dans laquelle M^{me} de Maintenon fait référence au rôle de Racine et de Boileau dans la rédaction des constitutions :

« Vous n'aurez pas vos *Constitutions* pour aujourd'hui : M. Racine et M. des Préaux les lisent, les admirent et corrigent les défauts de langage et d'orthographe que ces Messieurs ou leurs copistes ont fort augmentés⁹. »

Il est fait ici état d'une correction stylistique et orthographique de la première version, rédigée par « ces Messieurs », c'est-à-dire Neufville de Villeroy, qui fut évêque de Chartres avant Godet des Marais, et le père de La Chaise.

On possède une deuxième lettre, de dix ans plus tardive, comportant une rapide mention laudative de Racine. Il s'agit d'une lettre qui aurait été adressée, de Versailles, à la comtesse de Saint-Géran, le 26 juillet 1696 :

« Je vous envoie deux exemplaires des vers qui seront au bas du portrait du Prince, ils sont pourtant de Boileau. J'ai dans la tête que Racine et Coulanges même auraient mieux fait¹⁰. »

Comme l'ensemble des lettres adressées à M^{me} de Saint-Géran, celle-ci est apocryphe. L'allusion à Boileau mène à Racine, lequel figure ici comme baromètre stylistique, parangon de l'excellence : ce que l'on exprime en le situant dans une échelle de valeur, suivant une conception canonique manifestement plaquée *a posteriori* – en l'occurrence, au XVIII^e siècle – puisque cette lettre n'est attestée dans aucune source ancienne, et n'apparaît qu'à partir de l'édition amstellodamoise de La Beaumelle, avant d'être republiée par Langlois¹¹.

Le deuxième cas, similaire, est célèbre. Ce sont les sources et les témoignages de première main relatifs aux activités dramatiques pratiquées par les demoiselles de Saint-Cyr avant la création d'*Esther*. Les plus fameux d'entre eux sont les souvenirs de M^{me} de Caylus, qui cite une lettre de M^{me} de Maintenon à Racine évoquant une représentation passionnée d'*Andromaque* qui aurait justifié la commande d'*Esther* :

« Ces petites filles représentèrent *Cinna* assez passablement pour des enfants qui n'avaient été formées au théâtre que par une vieille religieuse. Elles jouèrent ensuite *Andromaque* ; et, soit que les actrices fussent mieux choisies, ou qu'elles commençassent à prendre des airs de la cour, dont elles ne se lassaient pas de voir de temps en temps ce qu'il y avait de meilleur, cette pièce ne fut que trop bien représentée, au gré de Madame de Maintenon, et elle lui fit appréhender que cet amusement ne leur insinuât des sentiments opposés à ceux qu'elle voulait leur inspirer. Cependant, comme elle était persuadée que ces sortes d'amusements sont bons à la jeunesse, qu'ils donnent de la grâce, apprennent à mieux prononcer, et cultivent la mémoire (car elle n'oubliait rien de tout ce qui peut contribuer à l'éducation de ces demoiselles, dont elle se croyait

9. « À M^{me} Brinon, [vers le 3 mai 1686] », MAINTENON, 2009, lettre 441, p. 625.

10. *Ibid.*, lettre 109A, p. 214-215, cit. p. 215.

11. MAINTENON, 1755, p. 102-103 ; MAINTENON, 1935-1939, t. II, lettre 109, p. 176-177. Sur l'authenticité plus que douteuse de la correspondance Maintenon-Saint-Géran, voir BOTS et MONGENOT, 2009, p. 66-67.

avec raison particulièrement chargée), elle écrivit à M. Racine, après la représentation d'*Andromaque*, «Nos petites filles viennent de jouer *Andromaque*, et l'ont si bien jouée qu'elles ne la joueront plus, ni aucune de vos pièces¹².» »

La référence à *Andromaque* apparaît aussi dans les *Mémoires* des dames de Saint-Cyr, qui citent « Iphigénie, *Andromaque*, *Alexandre* et autres » parmi les pièces représentées, ou du moins jouées par les pensionnaires¹³. Langlois constatait les divergences entre les témoins réputés oculaires sans remettre l'information en doute¹⁴.

Ces deux textes, considérés un peu rapidement comme des sources, ont conduit les commentateurs à considérer qu'*Andromaque* avait effectivement été jouée par les demoiselles. Jean Garapon a pourtant souligné que les *Souvenirs* de M^{me} de Caylus, dont le manuscrit original est perdu, n'ont été publiés pour la première fois qu'en 1770, et à Amsterdam de surcroît. S'appuyant sur une comparaison avec les billets, il a avancé l'hypothèse selon laquelle ils ont été l'objet d'une édulcoration éditoriale¹⁵. Georges Forestier, dans sa biographie de Racine, a lui aussi, comme d'autres avant lui, mis en cause la fiabilité de ce passage. Doutant de la précision de *Souvenirs* que M^{me} de Caylus aurait dictés sur son lit de mort à son fils quarante ans après les faits, il ajoute deux arguments en faveur d'une distance critique vis-à-vis d'eux. D'une part, l'autrice commet des erreurs et des approximations à propos d'autres épisodes de la carrière de Racine, par exemple au sujet de l'*Idylle sur la paix*. D'autre part, souligne-t-il, ses souvenirs relatifs à la création d'*Esther*, en fait de source oculaire, ont tout d'un commentaire paraphrastique de la préface de l'édition de Racine.

Ce qui se donne à lire comme témoignage oculaire est donc traversé, à un stade ou l'autre de son élaboration, par une source secondaire, elle-même imprimée et largement diffusée. Incorporation de la préface de la pièce aux souvenirs personnels ? Reconstitution de la part du transcripteur ? Corrections et améliorations apportées par un éditeur jugeant que le style de Racine rehausserait celui de Caylus ? L'interférence de l'imprimé dans ce qui se donne à lire comme témoignage à vif rappelle un cas tout à fait remarquable de la correspondance de Françoise d'Aubigné. C'est la lettre à la marquise de Villarceaux dans laquelle elle relate, en août 1660, l'entrée de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse dans Paris. L'autrice déclare livrer un récit personnel désordonné *en attendant* la relation imprimée qu'elle promet à sa destinataire¹⁶. Or sa lettre, très largement influencée par la relation imprimée de l'entrée royale, résulte d'une évidente réélaboration, à moins qu'elle n'ait été entièrement rédigée longtemps après les faits. Comment interpréter l'expression de son admiration éperdue pour le roi, teintée de naïveté lorsqu'elle évoque la jeune reine Marie-Thérèse si heureuse dans son « choix » matrimonial¹⁷ ? maladresse dans une lettre adressée à l'épouse de

12. CAYLUS, 1986, p. 95.

13. « elle choisit les sujets qui lui parurent les plus intéressants comme *Iphigénie*, *Andromaque*, *Alexandre* et autres. [...] elle engagea M. Racine à faire quelques tragédies tirées de la sainte Écriture dans lesquelles les demoiselles trouvaient de l'amusement et de l'instruction la plus solide sur la religion et la vertu. [...] » (BmV, ms. F. 629, p. 72). Soulignons que cette *Iphigénie* n'est pas nécessairement celle de Racine, mais pourrait être celle de Testu, qui s'est imposé comme auteur privilégié à Saint-Cyr.

14. Langlois, dans MAINTENON, 1935-1939, t. III, p. 328-329.

15. GARAPON, 1999.

16. « À M^{me} la marquise de Villarceaux, Paris, ce 27 août [1660], MAINTENON, 2009, lettre 3, p. 97-100. Lavallée (MAINTENON, 1865-1866, t. I, p. 71-80) a édité cette lettre d'après une copie de M^{me} d'Aumale (voir éd. cit., p. 100).

17. « La Reine dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi » (MAINTENON, 2009, lettre 3, p. 97-100).

Villarceaux (lequel la courtisait alors assidûment et, un mois avant la mort de Scarron, avait quelque raison d'espérer) ou relecture *a posteriori* d'un épisode historique, à la lumière des liens qui allaient unir Françoise d'Aubigné au roi ?

La prudence critique face aux témoignages écrits à distance, qui incite à considérer avec précaution la prose de M^{me} de Caylus, conduit aussi à interroger la véracité des faits relatés dans les *Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la Maison de Saint-Cyr*¹⁸, pourtant issus du *scriptorium* de Saint-Cyr qui, ayant conservé nombre d'autographes, a produit les copies de la correspondance de la marquise jugées les plus fiables. Rédigés par les dames de la maison Saint-Louis (et donc par plusieurs mains successives) à partir de 1740, ils courent de la création de la Maison royale aux dernières années de fonctionnement de l'institution. La première partie a donc été écrite environ cinquante ans après les faits relatés. Cette distance s'amenuise progressivement, bouleversant le statut de la mise en récit, sans que jamais ce dernier se mue tout à fait en relation d'actualité. L'ultime chapitre, inachevé, évoque l'année 1787, et pourrait avoir été écrit au plus tard début 1793. Le chapitre xvi, qui évoque la création d'*Esther* en 1689, a été rédigé par M^{me} du Pérou¹⁹ en 1740 ou 1741, soit cinquante-quatre ans après les faits, et quinze seulement avant l'édition de La Beaumelle. Il est postérieur à la rédaction des *Souvenirs* de M^{me} de Caylus et des *Mémoires* de M^{lle} d'Aumale, qui ont donc pu servir de sources complémentaires à M^{me} du Pérou pour étayer ses souvenirs personnels et ceux qu'elle a recueillis oralement auprès de ses consœurs. Les manifestes interférences entre ces différentes mises en discours d'un passé révolu ont abouti à une construction vraisemblable, qui, à défaut de sources véritables, a imposé une histoire officielle de Saint-Cyr, d'autant moins volontiers mise en question qu'elle demeure le seul témoignage interne. Son caractère d'exception, revendiqué en introduction, fonde d'ailleurs la légitimité de l'entreprise : c'est en tant que dépositaire privilégiée de la mémoire de l'institution que la mère du Pérou entreprend de consigner, pour la transmettre, une mémoire à la fois collective et méconnue, dérobée aux yeux du monde par les murs du couvent.

Faut-il accorder plus de crédit à Manseau, l'intendant de la maison, ou au marquis de Sourches, au motif que leur récit des événements petits et grands était consigné assez rapidement ? Manseau, peu disert par ailleurs en matière de pédagogie et de pratiques artistiques, fait allusion aux tragédies jouées par les pensionnaires avant la commande d'*Esther*. Il ne cite que *Polyeucte* et *Marianne* (vraisemblablement celle de Tristan l'Hermitte), mais fait par ailleurs allusion à des entractes chantés et dansés pour ces deux pièces. Or de tels divertissements n'ont laissé aucune trace ni dans les archives ni dans les témoignages contemporains.

En fait de théâtre d'auteur joué à Saint-Cyr avant les tragédies de Racine, on ne sait donc presque rien. D'un côté, *Andromaque* est à peu près l'exact contraire de ce que l'on souhaitait enseigner aux demoiselles : la violence passionnelle de l'héroïne éponyme et le suicide d'Hermione semblent tout à fait inadéquats, voire dangereux, pour de jeunes adolescentes ; il y a donc lieu de douter qu'elles l'aient vraiment jouée. De l'autre, le choix de *Polyeucte*, sujet prisé sur la scène des collèges, paraît

18. BmV : mss. F. 629-630.

19. Catherine Travers du Pérou avait été élève à Noisy, et fut l'une des premières à prononcer des vœux simples (en

juillet 1686) pour devenir dame de Saint-Cyr. Maîtresse des novices, assistante et conseillère, maîtresse générale des classes. Nommée supérieure en janvier 1697, elle fut réélue six fois à cette fonction. Voir PICCO, 2008a.

plus vraisemblable ; on fait donc crédit à Manseau, alors qu'il commet par ailleurs de grossières erreurs. Suivant cette méthode intuitive, on pourrait objecter que la tragédie parfaitement galante d'*Alexandre le Grand* ne devrait pas avoir posé de problème particulier à Saint-Cyr ; il est pourtant douteux qu'elle y ait été jouée. Telles suppositions, préalables utiles pour s'orienter dans le dédale des témoignages et les mettre en cause, ne prémunissent donc pas parfaitement contre le leurre de ces « faux vraisemblables » qui rendent encore aujourd'hui singulièrement complexes les recherches sur Saint-Cyr. Un troisième cas d'historiographie douteuse concerne la création d'*Esther* et d'*Athalie*. On conserve à ce sujet des lettres de M^{me} de Maintenon, respectivement adressées à M^{lle} de Glapion, maîtresse de la classe bleue, le 22 janvier 1689²⁰ et à M^{me} des Fontaines, maîtresse générale des classes, l'année suivante, lors des préparatifs de la reprise de la pièce devant la reine d'Angleterre en exil, qui eut effectivement lieu fin juillet²¹. Ce sont deux brèves lettres, animées par une préoccupation pratique, dépourvues de toute superfluité et de toute gratuité dans l'échange. Pour le reste, on n'a conservé qu'un fragment de lettre qu'elle aurait adressée à Racine deux mois auparavant, le 28 mai 1690²², indiquant que le roi aurait demandé à voir où en était sa nouvelle pièce. M^{me} de Maintenon aurait alors joué les intermédiaires pour s'assurer que Racine serait bien présent à Saint-Cyr le jour dit.

Ces sources rares et strictement limitées à des considérations pratiques ont donné lieu à des gloses, visant à expliciter les faits, à les rendre vraisemblables ou simplement à donner au lecteur les moyens de se représenter l'histoire. Ces adjonctions ont favorisé la diffusion d'anecdotes, comme autant de saynètes propres à frapper l'imagination. Que penser par exemple de celles qui jalonnent les *Mémoires* des dames, dont l'écriture est à la fois chronologiquement distante, et chargée d'une évidente intention hagiographique, comme le fameux épisode du mouchoir que Racine, bon père de famille, aurait tendu à la petite Maisonfort, grondée un peu vite pour avoir hésité en interprétant le rôle d'Élise ?

« Il arriva un fait d'une autre espèce qui apprêta à rire à tous ceux qui en furent témoins. M^{lle} de la Maisonfort, en récitant son rôle hésita un peu. M. Racine qui se tenait toujours derrière le théâtre en fut irrité et parla à la demoiselle au sortir de la scène avec beaucoup d'émotion. "Ô Ciel, qu'avez-vous fait Mademoiselle, lui dit-il, voilà une pièce perdue." La demoiselle affligée de ce reproche en demeura confuse et se mit à pleurer. Il s'agissait cependant de rentrer sur la scène avec des yeux rouges et un air chagrin. Cela inquiéta fort M. Racine qui se mit en devoir de la consoler au plus tôt et voulant essuyer ses larmes, il tira son propre mouchoir de sa poche pour cet effet et lui disait en même temps toutes sortes de douceurs. Cette simplicité parut charmante et rendit la gaîté à la demoiselle. Le roi qui s'aperçut cependant de ses larmes, en demanda la raison.

20. « Gardez-moi le secret que je vous confie : c'est mercredi que je compte que nous ferons représenter *Esther* ; tenez tout prêt. J'ai fait écrire à M. Nivers de se rendre à Saint-Cyr, pour accompagner avec le clavecin. » « À M^{lle} de Glapion, [D^{lle} de la classe bleue], [Versailles], ce 22 janvier [1689] » (MAINTENON, 2009, lettre 594, p. 798).

21. « À M^{me} des Fontaines », [Versailles], ce samedi matin, [le 29 juillet ?] 1690 : « Ordonnez que mon appartement soit propre et que M. Moreau demeure, jusqu'à ce jour-là, pour chanter devant la Reine avec nos filles, c'est-à-dire pourtant au parloir, à moins qu'elle n'en ordonne autrement » (MAINTENON, 2010, lettre 23, p. 67).

22. « À Racine, [Versailles] 28 mai 1690 » : « Je l'ay aussy tost assuré que vous ne manqueriez pas d'y venir, pour avoir l'honneur de présenter à S. M. les nouveaux changements que vous avés fait [*sic*] à cette admirable pièce » (MAINTENON, 1935-1939, t. III, lettre 636, p. 465 ; MAINTENON, 2010, lettre 19, p. 63). Vente Charavay, mars 1880 (n° 80).

Quand il en sut la cause et la simplicité de M. Racine, il en rit beaucoup. Celui-ci en fit de même lorsqu'on lui rappela ses précautions au sortir de la pièce²³. »

Ces anecdotes ont joué un rôle non négligeable dans l'historiographie de Saint-Cyr, de M^{me} de Maintenon et de Racine, comme autant de petits faits vraisemblables, améliorés, voire inventés, par des auteurs ou des éditeurs qui ont transmis des sources aujourd'hui perdues, mais ont aussi, pour certains d'entre eux, relayé des erreurs, arrangé, retravaillé des fragments, et finalement produit des faux, contribuant par là à idéaliser une histoire qui s'y prêtait tout particulièrement, dès lors qu'elle servait tout à la fois l'image de Racine défendue par son fils Louis, celle de l'épouse du roi, et celle de la maison d'éducation, fondation royale, objet de toutes sortes d'idéalisations, voire de fantasmes et de projections. La bienveillance de Racine envers les élèves qu'il avait fait répéter est attestée, tout comme l'est, en retour, le peu d'attention que l'épouse du roi accordait à l'homme, passé les relations avec le poète. Ainsi d'une lettre relative au départ de M^{lle} de Lastic, créatrice du rôle d'Assuérus, qui avait pris le voile le 2 avril 1694, avant de quitter la Maison royale pour le Carmel en 1695. À la demande expresse de Racine qui souhaitait assister à son départ, la très pragmatique M^{me} de Maintenon répondit en transmettant ses *desiderata* à M^{me} de Fontaines, alors supérieure, avec une ironie certaine : « M. Racine qui veut pleurer ma Sœur de Lastic, aimerait mieux vendre. » Et elle ajoute sèchement : « Ce n'est pas une raison pour rien changer ²⁴ », démontrant ainsi la résistance de la maison aux contingences de la vie de cour : on ne bouscule pas le calendrier d'une communauté religieuse pour un courtisan, fût-il l'historiographe du roi.

À la commande des deux tragédies se sont donc ajoutés d'autres rencontres liées à Saint-Cyr, d'autres épisodes qui n'ont pas retenu l'attention d'une histoire en quête de personnages, et sont restés indifférents à la légende dorée de l'un et de l'autre. Deux au moins illustrent la relation de protection qui s'était établie entre M^{me} de Maintenon et Racine dans la dernière partie de la carrière de celui-ci et confirment la nature elliptique des sources écrites. Le premier touche aux affaires de Port-Royal et à l'ordonnance pastorale sur la grâce de l'archevêque de Paris à l'été 1696. M^{me} de Maintenon qui, aux côtés du roi, recevait très régulièrement Racine pour la lecture des « cahiers de la vie du roi », adressa une lettre à Noailles, nouvel archevêque de Paris, le 7 septembre 1696, relative à sa toute récente ordonnance, confirmant l'opinion favorable de Racine à son endroit ²⁵. Le deuxième épisode précède de peu le décès de Racine : il s'agit de l'accusation de jansénisme ²⁶, véritable entreprise de dénigrement auprès du roi, dans laquelle l'intéressé a cherché la protection de M^{me} de Maintenon, alors même qu'il venait de commettre un impair à son endroit en la contournant involontairement pour remettre au roi une demande d'exonération de la taxe de 20 000 livres à laquelle étaient assujettis les secrétaires royaux. S'il s'adressait à elle dans la posture *a priori* peu favorable où il se trouvait, c'était, affirmait-il, parce qu'elle, mieux que personne, pouvait attester en haut lieu l'orthodoxie de sa pensée religieuse, elle qui lui avait ordonné d'écrire « plus de trois mille vers sur des sujets de piété ». Et il ajoute : « j'y

23. « Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la Maison de Saint-Cyr », BmV : ms. F. 629, p. 96-97.

24. MAINTENON, 2010, lettre 355, p. 424.

25. Sur cet épisode, voir FORESTIER, 2006, p. 793-794.
26. Sur cette accusation, *ibid.*, p. 812-817.

ai parlé assurément de mon cœur, et j'y ai mis tous les sentiments dont j'étais le plus rempli ²⁷». . . L'argument de la sincérité de l'écriture dramatique et poétique érigé en manifeste d'orthodoxie religieuse et idéologique avait de beaux jours devant lui.

Rares, pragmatiques, les traces écrites de la relation entre Racine et la fondatrice de la Maison royale de Saint-Louis invitent donc à relire cet épisode fondateur de la mémoire de Saint-Cyr sous un jour à la fois moins romanesque et plus complexe. À l'époque de la commande d'*Esther*, Racine était l'auteur dramatique le plus célèbre, l'historiographe du roi le mieux en cour, l'académicien le mieux assis. Les commandes pour Saint-Cyr n'en illustrent pas moins un rapport de dépendance, évident s'agissant du courtisan, mais non dénué de réciprocité. Ce rapport entre l'épouse du roi et l'homme de lettres – banalement caractéristique des équilibres de pouvoir à l'intérieur d'un système curial – demandait à être constamment confirmé, ou reformulé.

La consécration de Racine a précédé l'accès de Françoise d'Aubigné, sinon à l'intimité du roi, du moins à la position influente qu'elle a occupée après son mariage. Pour autant, alors même que Racine court de Fontainebleau aux chasses royales, et de Versailles à Marly et retour, et alors même qu'il n'a plus besoin de personne pour parler au roi, qu'il est tout près de bénéficier d'un appartement à Versailles et d'assister quotidiennement au lever du roi, M^{me} de Maintenon est devenue incontournable. Elle ne l'est d'ailleurs pas seulement pour lui, puisqu'elle l'est jusques et y compris pour les petits-fils royaux. Face à cette indispensable cour à l'épouse morganatique, répondent la position singulière et la complexité de la personnalité de M^{me} de Maintenon. Commanditaire officielle, sinon réelle, d'*Esther* et d'*Athalie*, elle se place constamment dans une position à la fois supérieure et pourtant seconde. Nécessaire mais jamais courtisée pour elle-même, elle se dérobe systématiquement au profit du roi. Les ultimes épisodes de l'ascension du courtisan Racine confirment qu'elle avait besoin à la fois d'une action artistique d'éclat pour promouvoir son entreprise éducative, et d'une affirmation symbolique dans le domaine artistique, dans lequel elle ne s'était pas encore illustrée jusque-là, contrairement à la reine et aux maîtresses royales ²⁸. Racine lui-même n'avait-il pas été courtisé par les sœurs Mortemart, qui souhaitaient lui confier l'écriture d'un *Phaéton*²⁹ ?

Face à lui, Françoise d'Aubigné pourrait bien avoir, elle aussi, saisi une opportunité. Si son goût très sûr en matière de langue, d'écriture, et même de théâtre ne fait plus question, rien, dans ses écrits authentifiés, n'atteste un goût particulier ni pour la littérature ni pour la musique, singulièrement absentes de sa correspondance. Elle reste muette au sujet de Jean-Baptiste Moreau, compositeur des intermèdes des tragédies écrites pour les demoiselles ³⁰, dont le nom a pu lui être suggéré par le roi. Le seul

27. RACINE, 2017, p. 564-572.

28. Piéjus, 2020.

29. Cadeau empoisonné à ses yeux, *Phaéton* apparaît rétrospectivement comme une occasion manquée : cet opéra est devenu le plus grand triomphe de Quinault et Lully, exporté, chose encore rarissime, à l'opéra d'Avignon, et donné lors de la création de l'académie de Lyon.

30. *Esther* et *Athalie*, mais aussi *Jephté* de Boyer, *Jonathas* de Duché de Vancy, trois des cantiques spirituels de Racine et

quelques œuvres de circonstance. La composition, en 1704, d'un *Feu de joye pour Monseigneur le Duc de Bretagne* (dont plusieurs extraits ont été conservés à Saint-Cyr) tend à confirmer qu'il était encore actif à Saint-Cyr à cette date (Piéjus, 2000, p. 68-87).

musicien sur lequel s'exprime M^{me} de Maintenon, et avec agacement, c'est Nivers, le maître de chapelle de Saint-Cyr, grand réformateur du plain-chant, sur lequel elle n'avait pour ainsi dire aucune autorité, mais dont elle jugeait manifestement qu'il sortait de sa stricte fonction d'accompagnement du culte en proposant des chants trop ornés. Elle tenta à plusieurs reprises de restreindre ses initiatives musicales auprès des pensionnaires, comme l'attestent deux lettres autographes d'octobre 1686³¹, puis une troisième, à la veille de Noël, qui nous est connue par une copie³², adressées à M^{me} de Brinon. Sa position, à la fois pédagogique et pratique, vise à économiser le temps passé à la chapelle et à protéger les pensionnaires du froid qui y régnait ; et l'on serait bien en peine d'en déduire quoi que ce soit quant à ses goûts personnels. Hors de ce cadre, dans un contexte courtois et dévot, M^{me} de Maintenon n'a pas davantage commenté les *Cantiques spirituels* de Racine mis en musique, si ce n'est dans une formule lapidaire parfaitement convenue, évoquant les larmes des auditeurs³³, ni même les soirées d'appartement, auxquelles elle a participé de longues années durant. La mélomanie est donc peu probable et, quoi qu'il en ait été, elle n'a pas trouvé place dans sa correspondance.

Relu à la lumière de l'abondante correspondance de M^{me} de Maintenon et de celle de Racine, le théâtre musical de Saint-Cyr apparaît donc comme le résultat de stratégies réciproques. D'un côté, la stratégie du courtois Racine, clairement identifiée et commentée par la critique. De l'autre, celle de l'épouse du roi, stratégie que l'histoire romancée de Françoise d'Aubigné a singulièrement estompée ; car il semble bien que M^{me} de Maintenon ait associé la musique à la commande de la pièce soit pour plaire au roi³⁴, soit (une raison n'exclut pas l'autre) par pur opportunisme. Associer tragédie, musique, spectacle et jeunesse des interprètes permettait de proposer une action artistique d'éclat, susceptible de publier la réussite de son entreprise éducative tout en répondant au goût des courtisans, véritables vecteurs de sa réputation et de sa position. Dans cette hypothèse démystificatrice, la commande, au dramaturge le plus célèbre du temps, des tragédies à intermèdes musicaux pour les petites pensionnaires de Saint-Cyr ne répondrait ni à une ferme conviction pédagogique de la part

31. « Je suis bien mal contente de M. Nivers. Il sort de ce chant unique, que je lui ai toujours demandé, et M^{me} d'Auzy chanta l'autre jour des litanies avec des agréments et des prononciations, dont M^{me} de Canteleu fut aussi choquée que moi. Vous pouvez lui demander des litanies que l'on chante à vos processions [*partie de la feuille déchirée*] très vilain chant. Je vous [serai] obligée de le rectifier, [et de] le réduire à ne venir les samedis les fêtes, car il ne Demoiselles sur le pied de qu'à chanter. Elles ne font plus qu'aller et venir au parloir, sur ce prétexte-là et c'est un endroit sur lequel il faut que nous réglions les choses, sans que l'on y change rien » (« À M^{me} de Brinon, [Fontainebleau] ce 14 octobre [1686] », lettre autographe [partiellement déchirée], BnF : NAF 1992, f. 186-187. MAINTENON, 2009, lettre 475, p. 667-668). Et trois jours plus tard, à la même et sur le même sujet : « Je suis bien aise que Nivers soit à Saint-Cyr, pendant que je n'y suis pas, mais je n'aurai point de regret au temps qu'il fait perdre aux Demoiselles, si sa visite les met sur le pied de ne le plus voir que les jours que j'ai marqués » (« À M^{me} de Brinon, [Fontainebleau] ce 17 octobre [1686] », lettre autographe, BnF : NAF 1992, f. 186-187. MAINTENON, 2009, lettre 476, p. 668-669.)

32. Je suis tout à fait de votre avis, pour ne rien dire sur les grandes messes du lendemain des fêtes. Je n'ai pu voir Nivers. C'est en général que je voulais lui dire qu'il y a trop de chants, trop de cérémonies, trop de processions, et en un mot qu'il ne songe point au peu de voix qu'il y a parmi les Dames et à la nécessité où elles sont de parler aux Demoiselles, depuis le matin jusqu'au soir « À M^{me} de Brinon, [de Versailles] ce lundi au soir [23 déc. 1686] » (MAINTENON 2009, lettre 486, p. 680-681).

33. « [À M^{me} de Fontaines, Supérieure] [Fontainebleau le 10 octobre] 1694 », MAINTENON, 2010, lettre 422, p. 490-491.

34. Ce qui a fonctionné au-delà des attentes, si l'on suit G. Forestier qui émet l'hypothèse d'un succès de convenance (FORESTIER, 2006, p. 703-704).

de M^{me} de Maintenon ni à un geste dramatique fort de la part de Racine, mais à la rencontre de deux opportunistes courtisans qui se seraient rejoints dans un effort de représentation et de publication de l'entreprise pédagogique et charitable qu'était la Maison royale de Saint-Louis¹.

¹ Je tiens à remercier Christine Mongenot pour sa relecture attentive.